PRESCRIPTIONS DU RÈGLEMENT GRAPHIQUE

- LIMITE DE ZONE
- SECTEUR d'espaces verts, parcs ou jardins à créer ou à conserver
  > articles L151-19 et L151-41 du Code de l'Urbanisme
- ESPACES BOISÉS CLASSÉS EXISTANTS OU À CRÉER
  > article L113-1 du Code de l'Urbanisme
- EMPLACEMENTS RÉSERVÉS (ER)
  > article L151-41 du code de l'urbanisme

au profit de la commune :

1	Extension du site public / aménagement pour les loisirs	3 145 m²
2	Passage d'une canalisation d'eaux usées rue de la Prévoté et aménagement de carrefour	960 m²
3	Aménagement du site de l'ancienne carrière pour les sports et les loisirs	13 750 m²
4	Création d'un accès entre la RD9 et le site d'équipements publics et création de vestiaire	970 m²
5	Extension d'espace public (dont aire de stationnement)	200 m²
6	Extension du site d'équipements publics Aménagement de carrefour RD9 / RD217	355 m² 150 m²
7	Élargissement du chemin des Feugueites(à 6m d'emprise) et sécurisation des abords de la RD13	a : 435 m² b : 140 m²
8	Création d'une rue entre le chemin des Feugrettes et la rue du calvaire	680 m²
9	Aménagement de carrefour RD13 / VC3	60 m²
10	Aménagement de carrefour VC3 / CR Caude Rue	35 m²
11	Aménagement de carrefour RD9 / RD217	150 m²
12	Aménagement de carrefour VC3 /VC7 et d'espace public	a : 260 m² b : 100 m²
13	Aménagement de carrefour RD13 / VC2 et élargissement de la partie sud de la VC2	170 m²
14	Rétablissement de la continuité du CR des Aunais	1 265 m²
15	Rétablissement de la continuité du CR de la Poule	2 650 m²
16	Aménagement d'un cheminement doux sur le coteau	200 m²
17	Les hauts vents / Aménagement de carrefour RD172/VC8	110 m²

au profit de la communauté de communes :

18	Extension du lotissement	2 130 m²

- PRESCRIPTIONS DE RECUL LE LONG DES VOIES
- BÂTIMENT POUVANT faire l'objet d'une demande de CHANGEMENT DE DESTINATION (> voir le règlement écrit)

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL, PAYSAGER ET/OU ÉCOLOGIQUE
repérés en application de l'article L151-19 et L151-23 du code de l'urbanisme

- MAILLAGE DE HAIES
- ALIGNEMENTS D'ARBRES / ARBRES ISOLÉS
- MARES
- CONSTRUCTIONS

INFORMATIONS PORTÉES SUR LE RÈGLEMENT GRAPHIQUE :

- PÉRIMÈTRES DE PROTECTION rapprochée et éloignée de FORAGE
  > voir les SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
- ZONE INONDABLE PAR DÉBORDEMENT DE COURS D'EAU
  Source: DREAL
- ZONE INONDABLE PAR REMONTÉE DE NAPPES PHRÉATIQUES
  Sur la base de l'atlas de la DREAL après prise en compte du terrain et de l'hydrologie
- Risques liés à la présence de sols argileux
  Aléa fort / Aléa moyen *Source: BRGM*
- Parcelles ayant reçues d'anciennes carrières
- Cavités souterraines
  Source: BRGM
- CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
  arrêté préfectoral du 15/05/2017
  RD9 / *Catégorie 3 : 100m de part et d'autre du bord d'infrastructure*
- Périmètre de réciprocité autour d'un bâtiment agricole
  (> à actualiser lors des demandes d'autorisation d'urbanisme)

COMMUNE D'AUDRIEU

COMMUNE DE CRISTOT

COMMUNE DE TILLY-SUR-SEULLES

COMMUNE DE THUE ET MUE

COMMUNE DE JUVIGNY-SUR-SEULLES

COMMUNE DE TESSEL

LES HAUTS VENTS · LA CAMPAGNE DU ROY · BOISLONDE · LES SEPT VERGES · LES PUCEAUX · LE BUISSON CASTEL · LES PERELLES · LE PARC DE BOISLONDE · LE CHAMP GUERRIERES · LE BAS CASTEL · LES GENETS · LES VALLEES · LE BAS CLOS · LA CAVEE · LA FOSSE RACINE · LES PETITES EQUILLES · LES COTAINS · LES HOUX · LE CLOS DE L'EVECHE · LA FOSSE SAINT-AUBIN · LES ORMELLES · LES CHUCHETS · LES HAULES · LE CHEMIN DE CAEN · LES DEVISES · L'ORMELET · LE JARDIN LOISEL · LES FOSSES · LE CLOS NICOL · LE FRESNE · LES MONTS · LES CARRIERES · LE REGIME · LA VILLE · LE VIEUX MOULIN · LA POULE · LA BASSE COUR · LE BAS DE FONTENAY · LA CAUDE RUE · LE PRE DE CHEUX · LES CAUDUETS · LE CHATEAU · LE CLOS · L'ABBAYE · LA VIETTE · LA PLAIDERIE · LE LIEU VERET · SAINT-AUBIN · LES ANBELOUES · LE CLOS SAINT-MANVIEU · LE CHEMIN DE CHEUX · LES VIDCOQS · LA PATTE D'OIE · SAINT-NICOLAS · AU BOUT DU CLOS · LE CLOS DES JESUITES · LES NOIRES TERRES · CONTRE SAINT-NICOLAS · LE MOULIN A VENT · FERME DE FONTENAY · LES HOGES · LE BONCHOIS · LE BUISSONNET · L'AVENUE · LA MALADRERIE · LES FOURS A CHAUX · LA MARCELLE · LES PALIS · LA COUR JOURDAIN · LES VALUSES · LE PENDANT DE BORDEL · LA BOULONDE · LES MARRONNIERS · LES PRES POTINES · LES CARRIERES · LE MALAIS · LES VIGNONS

RECUL : 50m de l'axe

ER14 · ER15 · ER16 · ER17 · ER18 · ER9 · ER7a · ER7b · ER12b · ER13 · ER2 · ER11 · ER4 · ER5 · ER6 · ER1

Ah · Nh · N · Ne · UEa · UEb · UEc · UG · UGa · Nc · AUe · AUa · AUb · AUc · AUv · As · A

N

0 40 120 200m

origine du fond de plan : CG14 © 2015

Zonage du PLU et risques de remontée de nappes phréatiques
données issues de la DREAL - fév 2014
1/15000

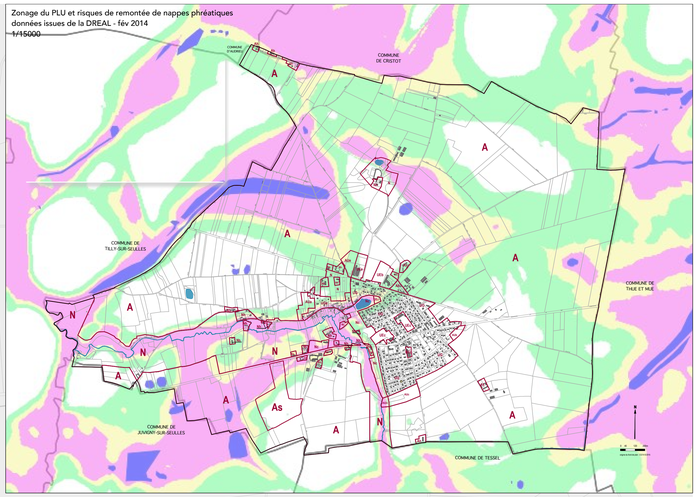

PLAN LOCAL D'URBANISME
FONTENAY-LE-PESNEL

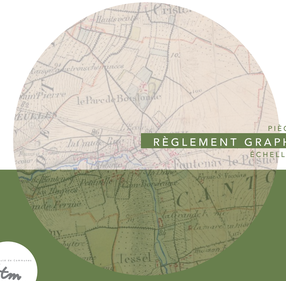

PIÈCE N°03B
RÈGLEMENT GRAPHIQUE
ÉCHELLE 1:5000

Stm Studio Terre et Mer

ARRÊT PROJET

vu pour être annexé à la délibération
du conseil communautaire
en date de 24 juin 2021

le président, Thierry OZENNE